

Le petit journal de la Vallée



Bulletin d'information municipal

N° 29
JUN 2008

LE MOT DU MAIRE

La période des élections municipales étant achevée, je suis, à nouveau autorisé à m'adresser à vous.

J'en profite pour remercier les électeurs qui ont fait confiance à la nouvelle équipe.

Notre commune s'étoffe, petit à petit, de quelques habitations supplémentaires, notamment au lotissement des Terrasses de l'Eytra.

La municipalité, au nom de tous les Vallauds, leur souhaite la bienvenue ainsi qu'une bonne intégration.

Dans un précédent bulletin, j'évoquais des actes de vandalisme dans les toilettes publiques. Cette fois-ci, il s'agit du banc qui se situe à côté du calvaire au-dessus de la Place de l'Eglise. Les planches ont été cassées. Ces actes à répétition sont ennuyeux d'abord pour l'employé communal qui est obligé de réparer, mais aussi, pour les finances communales. Cela coûte aux contribuables que nous sommes.

De plus, ces installations sont profitables aux anciens de notre commune qui, parfois, s'y installent, mais aussi à la jeunesse.

Respectons notre bien communal, cela sera mieux pour tous.

Je voudrais enfin, aborder, une fois de plus, les problèmes de stationnement dans quelques points stratégiques de notre village.

- A l'entrée du village, côté Nord, interdiction de stationner sur le trottoir et la chaussée, sur 50 mètres, " ancienne maison du notaire ".
- Dans la traversée du village, devant la maison « PITIOT-CONVERT », il est déconseillé de stationner le long des potelets. Les véhicules qui y stationnent parfois, gênent la fluidité du trafic routier. De plus, des plaintes m'ont été formulées par les personnes qui possèdent un garage de l'autre côté.

Seul un arrêt-minute pour décharger son coffre peut être toléré.

- Au bas du passage « La Traboule », interdiction formelle de stationner sur le trottoir et la chaussée. J'ai de façon récurrente des plaintes de riverains qui ont des difficultés à passer, notamment avec une brouette.

Interdiction de stationner Place de la Mairie *le jeudi matin* pour le marché.

- Rue de l'ANDEOLAISE
 - Interdiction devant la Mairie pour laisser libre accès au porche d'entrée de la maison OMER ainsi qu'à la borne d'incendie.
 - Interdiction absolue face à l'immeuble Rocheclaine, ceci à la demande du lieutenant BORTOLUS des sapeurs pompiers. Le libre accès devant être maintenu pour l'évacuation des enfants en cas d'incendie.

A plusieurs reprises, le camion des ordures ménagères n'a pu passer. Dernièrement, le 6 mai, à cause d'un véhicule 4x4, et le 13 mai, j'ai dû intervenir personnellement chez un résident de l'immeuble l'Andéolaise, pour lui faire constater que son véhicule allait gêner la collecte ; ainsi que le 22 mai pour la collecte du tri sélectif.

A plusieurs reprises, le camion de collecte du lait n'a pu passer ou avec d'énormes difficultés. La ferme qu'il dessert se plaint régulièrement de cet état de fait.

Je n'ose imaginer si des véhicules de secours, pompiers ou autres, devaient se rendre aux maisons en direction du cimetière ou aux hameaux du Piney et des Côtes.

Afin de remédier à cet état de fait, j'ai réuni les adjoints pour solutionner ce problème. Il a été décidé que 3 places seraient matérialisées au sol. En dehors de ces places, le stationnement sera interdit par arrêté municipal.

Je demande également que sur ces emplacements, les véhicules soient le plus possible serrés contre le mur.

Je rappelle qu'il existe des parkings, Maison Paroissiale, ex. Ecole publique, Marcellin Champagnat et que la commune est en train d'en aménager un de plus, au bas de l'Impasse du Barrage.

Si nous habitons à La Valla, c'est que nous apprécions ce village et son cadre de vie. Acceptons aussi les contraintes que ce village impose de par sa configuration. Marchons quelques dizaines de mètres de plus, c'est bon pour la santé.

Si ces observations ne sont pas respectées, la municipalité sera contrainte d'en avertir la Gendarmerie de La Grand Croix pour dresser procès verbal.

Merci à tous pour votre attention, essayons, chacun à notre niveau, d'être responsables, afin d'améliorer notre quotidien et celui des autres.

Je souhaite une bonne fête à tous les papas et, avec un peu de retard, à toutes les mamans.

Jean Claude FLACHAT

MESSAGES DES ASSOCIATIONS

COMITE DES FETES

Notre programme des prochains mois : la fête de la musique, au soir du 20 juin à partir de 19h, où, comme chaque année, vous aurez le plaisir d'applaudir la Fanfare d'Ocharra, un groupe régional Honky Men, musique country et variée, ainsi qu'une jeune chanteuse, Tsaura, qui n'a rien à envier à ses aînés du petit écran, ayant déjà participé à plusieurs concerts (radio-scoop etc....).

Nous pourrons, aussi, admirer un défilé surprise organisé par le Salon de Virginie et Danièle PICHON.

Comme toutes les années, vous pourrez vous restaurer et vous désaltérer auprès du boulanger et du cafetier. Le Comité vous invite à venir nombreux fêter l'arrivée de l'été dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Bien sur, tous ceux qui voudraient pousser la chansonnette, seront les bienvenus.

Le 31 août, aura lieu la FETE DE LA CHEVRE, organisée, par les équipes du Comité des fêtes et les chevriers, et pour la première fois la participation de la chambre d'agriculture. Au cours de cette journée aura lieu le concours départemental et régional du fromage de chèvre. A noter que des Vallauds pourront être membres du jury.

Le comité des fêtes ne manque pas d'idées et vous tiendra informé des projets retenus. Toutes les personnes de bonne volonté seront les bienvenues, n'hésitez pas à contacter le comité.

LA PAMPILLE

Au programme de la 4^{ème} Edition du Festival LA PAMPILLE 2008 :

- Le samedi 7 Juin 2008 à 21h : concert de MUSIQUE CAJUN à la nouvelle salle des spectacles de L'HORME.

- Le vendredi 27 Juin 2008 à 21h : concert de MUSIQUE IRLANDAISE à la Grange Crozet aux Scies de DOIZIEUX

- Le samedi 28 Juin 2008 à 16h30 : intervention musicale de l'équipe de La Pampille à l'école Notre-Dame des Victoires.

- Le samedi 28 Juin 2008 à 21h00 : soirée CHANTS MARINS et crêpes à la salle du foyer à LA TERRASSE/DORLAY.

- Le **samedi 5 Juillet 2008** à 21h : **Grand BAL FOLK** à la salle polyvalente de LA VALLA EN GIER précédé d'un **apéro musical** au CAFE DE LA POSTE.

- Le **dimanche 6 Juillet 2008** : **GRANDE JOURNEE de Musiques et Danses Traditionnelles** (entièrement gratuite) à DOIZIEUX, à laquelle sont invités un **groupe folklorique du MORVAN** et de nombreux groupes de musiques de la région.

Mais de multiples autres animations musicales et dansantes vous sont aussi proposées jusqu'à cette dernière date (voir programme disponibles à la boulangerie, au café de la Poste et à la Mairie). LA PAMPILLE vous y accueillera avec plaisir

AFR

L'AFR organise le mercredi 4 juin une rencontre d'information sur les conduites à risques des enfants (alcool, tabac et cannabis). Pendant cette rencontre, un intervenant de la brigade départementale de la prévention des addictions sera présent pour informer, et échanger avec les parents et les enfants. Cette intervention se déroulera en 2 temps :

1. de 17h00 à 18h00 : intervenant et enfants seulement

2. de 18h00 à 19h00 : intervenant et adultes seulement

Pour obtenir d'autres infos sur le contenu de cette rencontre, vous pouvez prendre contact avec l'AFR au : 04 77 20 09 92

CHORALE DE LA VALLA

Les choristes de la Valla vous attendent le jeudi 26 juin 2008 à 21h00 en la Chapelle de l'Eytra pour leur concert annuel.

Venez nombreux !

TENNIS DE TABLE

1 Championnat

Résultats de la deuxième phase du championnat départemental dans des poules de 8 équipes. Parcours difficile de l'équipe 1 en D2 qui ne termine que 6°.

L'équipe 2 en D3, équipe qui s'est constituée lors de cette deuxième phase, termine 8°. Elle était motivée et a remporté quelques matches méritoires.

2 PPP

Comme les autres années, le club, en collaboration avec l'école, a organisé dans le cadre d'un projet pédagogique, deux séances d'initiation au tennis de table pour les enfants de CP à CM 2. La troisième séance, sous forme d'une petite compétition : « le Premier Pas Pongiste », a permis de réaliser une synthèse des acquis. A noter, malgré un nombre important d'enfants à chaque séance, la qualité de leur écoute, leur politesse, et le respect mutuel. Félicitations et merci à tous ces jeunes, à leurs institutrices : Alix, Virginie, Isabelle et à la responsable de cette activité, Christine LATIERE, entraîneuse fédérale.

Voici quelques résultats :

CP, CE1, filles : 1°) Camille, 2°) Léonie 3°) Anna 4°) Elisa 5°) Charlotte 6°) Mathilde 7°) Noémie

CP, CE1, garçons : 1°) Maxime et Romain 3°) Yoann et Clément 5°) Gwendal et Dimitri 7°) Léo et Théo

CE2, CM, filles : 1°) Maëlle, 2°) Laura 3°) Mélanie 4°) Romane 5°) Kathleen 6°) Elisa 7°) Clémence

CE2, CM, garçons : 1°) Clément 2°) Jonathan 3°) Geoffroy 4°) Geoffroy 5°) Antoine 6°) Tony 7°) Kaïn

3 Tournoi annuel interne

Le mercredi 28 mai, s'est déroulé le traditionnel tournoi général interne de fin de saison.

Résultats du tournoi :

Voici les 5 premiers dans chaque catégorie :

1° catégorie : 1°) Antoine MONTAGNY ; 2°) Yoann RIVAT ; 3°) Laura BACHÉ. 4°) Amandine BONNEFOY ; 5°) Kezia THIBO

2° catégorie : 1°) Jonathan JOUVE; 2°) Maëlle MALLET ; 3°) Mélanie BONNEFOY ; 4°) Hamza ; 5°) Pierre BACHÉ

3° catégorie : 1°) Clément ROUSSEAU. 2°) Erwan MALLET ; 3°) Quentin LINGRE ; 4°) Ségolène MONTAGNY ; 5°) Ophélie CONVERT.

4° catégorie (adultes) : 1°) Bruno BONIFAT ; 2°) Jean-René ROUSSEAU ; 3°) Etienne FLACHAT ; 4°) Jean-Paul TARDY ; 5°) Pierre-Henri CALLET

INSCRIPTIONS SAISON 2008 – 2009

Mercredi 10 septembre de 18h à 19h à la salle Polyvalente. Pour tout renseignement, contacter Jean-Paul Tardy au 04 77 20 01 75

ASSEMBLEE GENERALE le mercredi 4 juin 2008 à 18h30 Salle Polyvalente. Elle est ouverte à tous les adhérents adultes, enfants et leurs parents, futurs adhérents.

TÉLÉTHON

	Recettes	Dépenses	Reste Net
Buvette	2.349,02€	574,00€	1.775,02€
Périscolaire (Lumignons)	108,00€		108,00€
Soupes	2.424,00€	700,63€	1.723,37€
Concert	105,00€		105,00€
Vin chaud	82,00€		82,00€
Belote	168,50€		168,50€
Maquillage	14,00€		14,00€
Loto	154,66€		154,66€
Tombola	273,00€		273,00€
Tee shirts	35,00€		35,00€
Porte-clés et sucettes	183,20€	32,05€	151,15€
Massage	30,00€		30,00€
Descente en rappel	49,00€		49,00€
Assurance	31,00€		31,00€
	5.976,28€	1.337,68€	4.638,60€
<u>TOTAL NET</u>			4.638,60€
Dons			640,00€
<u>TOTAL</u>			5.278,60€

LACIM

La vente des œillets le week-end de la fête des mères s'est bien déroulée. Le groupe tient à remercier toutes les personnes pour leur accueil et leur générosité.

CENTRE PERISCOLAIRE

Programme du mois de juin

Jeux d'eau : lundi 2 juin, jeudi 19 juin, vendredi 27 juin

Repas à l'envers : mardi 3 juin, lundi 16 juin

Pique nique : lundi 9 juin et jeudi 16 juin

Repas restaurant : mardi 24 juin

Semaine du lundi 30 juin au jeudi 3 juillet :

Tous les jours jeux d'eau /repas à l'extérieur

Soirée (repas avec les familles) fin d'année mardi 1^{er} juillet

CENTRE DE LOISIRS

Mercredi 4 juin : activité manuelle au choix des enfants (2 propositions)

Mercredi 11 juin : Couleur du monde avec les classes d'Alix et de Virginie. Centre fermé pour les autres enfants.

Cantine assurée par Claire (jusqu'à 13h30)

Mercredi 18 juin : ballade à la Jasserie

Mercredi 25 juin : Jeux d'eau au Centre (les JO arrivent)

Mercredi 2 juillet : atelier cuisine le gâteau de fin d'année

ECOLE NOTRE DAME DES VICTOIRES

Temps forts de la période

Jeudi 15 mai L'Opération Pilat propre a regroupé les élèves des 2 écoles du village autour d'un goûter offert par la mairie. Merci au conseil municipal.

Vendredi 16 et samedi 17 mai Une petite équipe de parents s'est relayée sur la route des Fonds pour l'entretien du sentier communal, en vue de la marche du

lendemain. L'équipe enseignante les remercie de leur fidélité

Dimanche 18 mai 107 marcheurs ont défié une météo pas très optimiste pour sillonner le sentier à thème balisé le matin par l'équipe enseignante. Les élèves de la maternelle aux C.M.2, avaient réalisé des panneaux pour faire découvrir le patrimoine gustatif, historique et géographique du village. Les randonneurs sont toujours autant enthousiastes, et participent dans la bonne humeur aux jeux qui animent chacun des relais.

Date à retenir

Samedi 28 Juin à partir de 14h Fête de l'école, stands jeux, buvette, billets de tombola. Le déroulement de la fête se fera en 3 temps :

1^{ère} partie : Concert chanté et dirigé par l'intervenant de Musique.

2^{ème} partie : danses des élèves dirigées par l'équipe enseignante

3^{ème} partie : danses folkloriques des enfants animées par La Pampille

Billets de tombola

Dès à présent, une équipe de parents circulera dans le village pour vendre des billets de tombola. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous leur réservez.

CENTRE ROCHECLAINE

Equipement des locaux : Les quatre classes de notre école, fraîchement repeintes, sont propres et accueillantes. Nos fenêtres ont été refaites ce qui améliore l'isolation thermique et phonique. Le mobilier de l'école et du secrétariat a été entièrement renouvelé et un nouveau véhicule de 9 places a été acquis.

Activités : Création d'une coopérative scolaire pour apprendre à gérer l'argent gagné par la vente de nos produits et objets artistiques.

Les enfants ont participé à l'opération « Pilat propre » le jeudi 15 mai.

Préparation d'une grande kermesse pour la fin de l'année scolaire.

Pour en savoir plus sur notre institut, vous pouvez consulter le site : www.rocheclaine.org

INFORMATIONS DIVERSES

PRIX MOYEN DU METRE CUBE D'EAU DANS L'AGGLOMERATION STEPHANOISE

« La Tribune le Progrès » du 25/05/2008

Cette estimation, annoncée par Véolia, comprend l'eau potable et l'assainissement, sur la base d'une facture de 120 mètres cubes.

Les communes du Gier ne sont pas toutes logées à la même enseigne :

St PAUL EN JAREZ 4,986 euros le m³, L'HORME 3,971 euros, ST CHAMOND 3,850euros GENILAC, 3,816euros, RIVE DE GIER 3,559 euros, LORETTE 2,991 euros .

A noter que la commune de LA VALLA EN GIER est de loin la moins chère, à savoir 2,246 euros.

INFORMATION DU MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

Détenteurs de téléphone portable, soyez très prudents si on vous demande de rappeler le 06 07 74 52 41, ne le faites surtout pas, il s'agit d'une escroquerie qui gonflerait sans commune mesure votre facture. Des escrocs sévissent ils se font passer pour votre opérateur et vous appellent sur votre GSM, et vous demandent de composer un code qui est le 09 # afin de vérifier le bon fonctionnement de votre portable, ne composez surtout pas ce code et raccrochez immédiatement car ces escrocs peuvent lire votre carte Sim. Attention si vous avez un appel téléphonique sur votre portable et que « A C E » s'affiche, ne

répondez pas, annulez l'appel, c'est un virus qui détruit la carte Sim.

TRANSPORT SCOLAIRE

A la demande de l'AFR, le ramassage scolaire pour le primaire sera désormais géré par la Mairie. Les parents dont les enfants utilisent le transport scolaire (primaires, collèges et lycées), doivent passer en mairie **avant le lundi 30 juin 2008**, pour inscrire leur(s) enfant(s). Vous devez vous munir d'un chèque pour le règlement et de votre numéro d'allocataire à la Caisse d'Allocations familiales ou à la M.S.A.

CARTE VITALE

Nous vous rappelons que la commune est dotée d'un point service VITALLIO qui permet à chaque assuré social de mettre à jour sa carte Vitale, en toute confidentialité, aux heures de permanence du secrétariat.

INTERNET HAUT DEBIT

Nous avons précédemment informé les abonnés, qui n'étaient pas éligibles à l'A.D.S.L., qu'ils pouvaient bénéficier du haut débit par Skydsl. Il apparaît que cette solution n'est pas satisfaisante.

Le Conseil Général de la Loire vient de nous indiquer qu'une nouvelle connexion par satellite, plus performante, existait depuis peu.

Avant que la commune ne s'engage, il convient de recenser les personnes intéressées.

Merci de nous le faire savoir en mairie avant le 30 juin 2008 (Coupon réponse en fin de petit journal).

LE PARC NATUREL REGIONAL DU PILAT

Observatoire « chevreuil- sapinière »
Face aux divers constats et questionnement sur les impacts des

